

La République et Canton du Jura connaît ces dernières années une incroyable vitalité économique. Cette nouvelle réjouissante résonne comme une forme de consécration pour une région qui a merveilleusement su tirer profit de son statut d'indépendance.

Dynamisme économique

Un peu plus de trente ans après son entrée en souveraineté, le nouveau canton a non seulement diversifié son tissu économique – aujourd'hui moins dépendant du secteur de l'horlogerie et de la mécanique, qui demeure cependant le moteur essentiel à son développement – mais il a su améliorer efficacement et à bon escient les conditions cadres liées, entre autres, aux transports et aux infrastructures. Cela permet désormais un développement harmonieux et efficient sur sol jurassien.

Cet environnement favorable constitue à n'en pas douter d'avantageuses opportunités de développement pour les entreprises établies sur le territoire cantonal et pour celles qui souhaitent s'y implanter.

Le nouveau canton a également su « vendre » favorablement son principal atout: sa main-d'œuvre qualifiée et son savoir-faire mondialement reconnus, notamment dans les domaines de l'horlogerie et des microtechniques. Le travailleur jurassien est indéniablement pétri de multiples qualités. Il est consciencieux, ponctuel, sérieux, honnête, attentif ou encore méticuleux.

Œuvrer au développement d'une région en misant sur la parfaite connaissance de sa structure économique et sur un pouvoir de décision de proximité nécessite en outre une action politique ciblée et réfléchie.

A ce sujet et en relation avec les nombreux dossiers horlogers en cours de traitement auprès de la Promotion économique du canton du Jura, cette dernière précise opportunément à travers son bilan de l'année 2011: « Une action politique a été nécessaire pour plusieurs dossiers, afin de permettre un développement du projet dans la région et éviter également une délocalisation possible dans une région voisine. Le centre de décision de ces groupes horlogers se situe à l'extérieur du Jura avec des responsables qu'il faut convaincre notamment que la pérennité de leur entreprise est liée à la proximité du savoir-faire jurassien. »

Cet important rôle politique prend également tout son sens avec la nouvelle ordonnance liée à la procédure accélérée mise en place par le nouveau canton en matière de permis de construire dans les zones d'activité d'intérêt cantonal (zones AIC). Désormais, un nouveau concept permet à l'autorité compétente de rendre une décision dès la fin de l'enquête publique de quatorze jours. Cet atout indéniable représente un record de Suisse et améliore encore l'attrait des zones cantonales AIC, de même que la compétitivité de la région jurassienne en matière d'implantation d'entreprises. ■

L'économie du canton du Jura en pleine expansion

LE JURA LIBRE

O P T I Q U E J U R A S S I E N N E

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 64^e année - N° 2811 • abonnement annuel: 85 fr. • 26 avril 2012 • Paraît le jeudi

L'histoire en otage

« Historique », tel est le qualificatif choisi par un commentateur de hockey après qu'une rondelle de caoutchouc fut entrée dans un espace délimité par un filet deux secondes avant la fin d'une rencontre. C'est sans doute la millième fois en un an qu'on appelle « historique » un ballon qui traverse un panier, une balle qui tombe dans un trou ou une bouillotte qui en pousse une autre.

Le mot « historique » finit par ressembler à « putain » qui, dans le Sud-Ouest, s'est transformé en une espèce de signe de ponctuation, comme une virgule, à en croire Eric Naulleau: « Ce matin, putain, il fait frais » ou: « Putain, je vais m'acheter un croissant. » Le mot n'a plus rien à voir avec le Carlton de Lille ou les bunga-bunga milanaïses. « Historique » est en train de subir un sort identique à cause du bavardage médiatique.

Tout vient de là

Pourtant l'histoire, la vraie, la profonde, reste un marqueur essentiel de la conscience que les peuples ont d'eux-mêmes. Lors d'une des premières réunions du « Bélier », Francis Huguelet de Vauffelin nous avait dit: « Il faut connaître l'histoire, car tout vient de là. » Parole d'or.

Staline était de son avis puisque, après le « coup de Prague », il avait ordonné que les historiens tchécoslovaques soient tués, en compagnie des patrons et des propriétaires terriens. Il pensait, à raison, que le passé imprègne le présent, qu'il suscite des idées, des sentiments et des désirs. Qui maîtrise le discours sur l'histoire modèle les consciences.

Retoucher les photos

C'est pourquoi les dictateurs et les usurpateurs mettent tant d'acharnement à la falsifier. On connaît les fameuses photos retouchées en Union

soviétique au gré des « purges ». Même en France, les fumophobes ont obtenu que la Bibliothèque nationale retouche les photos de Sartre et de Malraux tenant une cigarette. A ce tarif, faudra-t-il montrer le roi d'Espagne chassant l'éléphant avec un pistolet à eau ?

Le Jura n'a pas échappé aux controverses historiques. Dès 1947, une idée forte s'est imposée: celle d'un destin naturel rompu par l'annexion de 1815. « Nous avons payé la facture de l'indépendance vaudoise », « notre souveraineté a été confisquée par un marchandage à Vienne. » Cette idée légitimait la réparation d'une erreur ou d'un malheur historiques. La création d'un canton du Jura n'était pas seulement un projet d'avenir mais le renouement d'une continuité.

Un zombi mollasson

Les Bernois l'ont compris rapidement, car eux-mêmes étaient fiers de leur propre histoire. Leurs partisans dans le Jura ont donc tenté de proposer ce qu'on pourrait appeler une « contre-histoire », laquelle devait aboutir à l'idée que l'ancien Evêché de Bâle n'était pas un Etat à proprement parler, mais une sorte de zombi mollasson n'exerçant qu'un pouvoir symbolique sur la partie protestante de son territoire.

Cette thèse fut défendue en premier, si nos souvenirs sont exacts, par le frère d'André Ory, futur vice-chancelier de l'Etat de Berne, père de

Gisèle Ory, la grande amie de Jean Studer. Les affirmations de l'oncle Ory provoquèrent l'indignation de Paul-Otto Bessire, Jurassien du Sud, originaire de Péry, véritable pape de l'histoire jurassienne à l'époque. Bessire écrasa Ory, dont la plume était serve, de toute évidence.

Les trois doigts

Affaire classée ? Ces affaires-là ne le sont jamais et nous verrons bientôt que le besoin de réécriture (ou de falsification) de l'histoire, qui hante les usurpateurs de tout acabit, n'a jamais lâché les serveurs de Berne. L'un de ses derniers avatars, dont

nous parlerons bientôt, est dû à la plume de Jean Michel.

Mais avant cela, signalons un fait curieux. Les supporters du Hockey-Club de Berne, dans cette exaltation collective qui fait le charme des rencontres, tendent le bras en écartant pouce, index et majeur de la main droite, hommage au serment du Grütli, à ce qu'on nous a dit. Or, les Bernois n'y étaient pas, à ce fameux serment ! Preuve est faite que les historiens ne sont pas majoritaires chez les supporters du SCB, et réciproquement sans doute.

● Alain Charpiloz

? D'OU LA QUESTION...

Le 20 décembre 2000, l'Assemblée interjurassienne (AIJ) a adopté la Résolution 44 par 22 voix contre zéro et 2 abstentions. Cette résolution, fruit d'une vaste consultation de l'ensemble des acteurs régionaux (19 séances interactives!) prévoyait un processus en deux phases, devant conduire à la résolution de la Question jurassienne.

D'abord, le « Jura bernois » était doté d'un statut de large autonomie et d'organes munis de pouvoirs décisionnels et financiers. Ensuite, les principes d'un partenariat direct entre le canton du Jura et le « Jura bernois » étaient arrêtés. Enfin, une procédure convergente concernant la création et la gestion des institutions communes sous souveraineté partagée était mise en œuvre. La seconde phase devait permettre aux deux parties du Jura de faire l'expérience de la collaboration interjurassienne née du statut d'autonomie du Jura-Sud et du partenariat au sein des institutions communes. Au terme d'un processus de six ans, l'AIJ était chargée de présenter les propositions qui permettraient, selon les termes de l'Accord du 25 mars 1994 et en fonction de l'évolution de la situation, de régler politiquement la Question jurassienne. Magnifique programme en vérité, agréé par les antiséparatistes et applaudi comme il se doit par les autonomistes.

Sans surprise, ladite résolution a été immédiatement rudoyée et contestée. Accusée de s'occuper de ce qui ne la regardait pas, l'AIJ a été priée de comprendre le souci du canton de Berne, lequel voulait

éviter que d'autres régions finissent par se prévaloir de revendications identiques à celle du Jura-Sud. Il était exclu que l'« autonomisation progressive » de la région échappât à la seule responsabilité du Conseil exécutif bernois. Celui-ci le fit si bien comprendre qu'il put alors laisser chacun se bercer d'illusions. Le « statut particulier » se substitua aux promesses d'autonomie et mit au monde un Conseil du Jura bernois dont le pouvoir, réduit à celui d'un guichet régional de peanuts, provoqua l'hilarité générale. Après l'incinération du Rapport Widmer en 1993, Berne concluait ainsi un nouveau tour de manège en précisant que nulle autonomie régionale, dont l'effet par contagion eût été de menacer l'unité cantonale, n'était envisageable. Ouvrir la boîte de Pandore représentait alors un danger mortel. D'où la question: pourquoi ce qui était inimaginable à l'époque ne le serait-il pas aujourd'hui ? Que le CJB se renseigne céans et nous prouve que le statu quo+ peut être autre chose qu'un pouvoir aussi fantomatique que famélique ! Nous sommes curieux de l'entendre à ce propos.

● Raymontpierre

TOUS À MOUTIER LE 16 JUIN 2012!

« Faites la liberté! » à Moutier le 16 juin 2012

Répondez à l'invitation du MAJ (RJ-UJ).

Au programme: assemblée des délégués à laquelle chacun est convié, puis apéritif républicain et spectacle!

C'est l'heure du rendez-vous que personne ne peut ni ne doit manquer!

Membres, militants, responsables, sympathisants, nous comptons sur votre présence!

La reconstitution de l'unité du Jura dépend de vous!



REVUE DE LA PRESSE ÉCONOMIQUE
16 JUIN À MOUTIER, UN RENDEZ-VOUS IMMANQUABLE
LE TOUR DE FRANCE SABOTÉ ?

Prochaine édition
du *Jura Libre*:
jeudi 10 mai 2012

PAGE 2
PAGE 3
PAGE 4

S O M M A I R E

L'économie du canton du Jura en pleine expansion!

Depuis plusieurs mois, le canton du Jura affiche un dynamisme économique tout aussi impressionnant que séduisant. Il nous a paru important de nous attarder quelque peu sur les causes de ce développement et sur les différents paramètres qui l'ont rendu possible.

Dans l'édition du *Jura Libre* du 9 février 2012, Alain Charpillot évoquait avec pertinence l'euphorie du secteur horloger qui bénéficie pleinement à la région. Il tirait un parallèle fort intéressant avec la croissance induite d'autres secteurs tels que la construction ou le commerce.

Si la branche horlogère demeure l'une des principales causes de cette évolution, elle n'est assurément pas la seule. Citons notamment les technologies médicales que le canton souhaite développer avec les deux Bâles, Argovie et Soleure ou les technologies propres, domaine en pleine expansion.

A la lecture des médias romands de ces dernières semaines, nous relevons une présence considérable de nouvelles pour le moins réjouissantes. La revue de presse ci-contre, tirée de la courte période s'étalant de début mars à début avril 2012, est saisissante. Les annonces de création d'emplois, de nouvelles implantations, d'extensions et d'investissements foisonnent.

De surcroît, cet impressionnant florilège d'articles de presse ne contient aucune information concernant le district des Franches-Montagnes qui connaît sans conteste l'évolution économique la plus fulgurante et qui se trouve quasiment en situation de plein emploi.

Pourquoi le Jura se trouve-t-il désormais à pareille fête?

Plusieurs raisons expliquent cet engouement propre au canton du Jura. L'Arc jurassien recèle tout d'abord une main-d'œuvre qualifiée, particulièrement dans les secteurs des microtechniques et de l'horlogerie, y compris grâce à l'apport bienvenu des frontaliers.

En outre, nous ne pouvons pas occulter le fait que depuis son accession à l'indépendance, le Gouvernement jurassien et les communes, forts d'un pouvoir de proximité précédemment absent, ont pesé de tout leur poids dans l'amélioration des conditions cadres indispensables au bon développement économique: amélioration des dessertes routières, aménagement de l'autoroute A16, renforcement du réseau ferroviaire (ouverture de la liaison TGV Rhin-Rhône), constitution d'un service de promotion économique de proximité, création de zones industrielles, de pépinières d'entreprises ou de technopôles, etc.

Avant de connaître le boom horloger de ces dernières années, le canton du Jura a par ailleurs diversifié son tissu économique en renforçant son secteur des services par rapport à un secteur secondaire autrefois prédominant. Il a par la même occasion connu une évolution démographique positive – corollaire de sa bonne santé économique – même si elle n'a pas atteint les moyennes nationales.

Pendant ce temps, force est de constater que le sud du Jura resté isolé dans le grand canton germanophone de Berne n'a pas connu d'évolution aussi marquée. Il a même plutôt stagné voire régressé du point de vue de l'évolution démographique. De là à tirer des conclusions sur les avantages que le canton du Jura a dégagés de son

accession à l'indépendance, il n'y a qu'un pas que nous n'hésitons évidemment pas à franchir.

Cette euphorie ne doit toutefois pas négliger le fait que l'évolution conjoncturelle mondiale peut à tout instant déboucher sur une crise économique générant des soubresauts. Cela ne change pourtant rien au fait que le tissu économique du canton du Jura a connu un développement intéressant et qu'il repose en grande partie sur le dynamisme insufflé par son émancipation.

● Laurent Girardin

La Promotion économique jurassienne

Le bilan 2010 de la Promotion économique du canton du Jura représentait un grand cru avec une performance de 1500 nouveaux emplois prévus à moyen terme. Cela constituait un record absolu depuis la création du canton en 1979.

En dépit de l'appréciation du franc suisse et des incertitudes pesant sur certains marchés, les résultats de l'année 2011 demeurent extrêmement positifs. Les perspectives des projets soutenus par la Promotion économique représentent un potentiel de plus de 600 postes de travail au cours des cinq prochaines années ainsi que plus de 100 millions de francs d'investissements.

De plus, il est à relever que plusieurs projets importants portés par de grands groupes industriels ou par certaines entreprises jurassiennes ne figurent pas dans les statistiques publiées tout récemment par la Promotion économique du Jura. Cette dernière a pour principale mission de susciter et de soutenir le développement de l'économie jurassienne, à travers la diversification, la modernisation, l'innovation d'entreprises existantes mais aussi l'implantation de nouvelles entreprises. Ses prestations vont des soutiens financiers et fiscaux à l'aide dans la recherche de locaux ou de terrains en passant par l'accompagnement lors des démarches avec l'administration publique, par la mise en contact avec les acteurs de l'économie locale, par l'information économique, par le soutien lors de recherche de collaborateurs et par les conseils et l'assistance tout au long d'un processus d'implantation.



« En + », revue trimestrielle de la Promotion économique du Jura, disponible en format PDF sur le site Internet www.eco.jura.ch.

● LG

Trois exemples de développement

1. Dans le domaine des loisirs et du tourisme, le **Centre de loisirs de Saignelégier** a connu un fort développement au cours de ces dernières années avec en point d'orgue la création d'un espace de bien-être. Le projet dans sa totalité a coûté 10 millions de francs. Après une première année d'exploitation, le succès est au rendez-vous avec 25 000 entrées, ce qui dépasse les projections initiales.
2. La **Brasserie des Franches-Montagnes** a inauguré une nouvelle salle de brassage sur son site de production de Saignelégier il y a près de deux ans. La bière conçue par Jérôme Rebetez et son équipe connaît une notoriété grandissante dans le monde entier. Des 100 000 litres brassés en 2009, la production pourrait atteindre 400 000 litres en 2015.
3. **Louis Bélet SA** à Vendlincourt, qui emploie actuellement 90 personnes, vient de s'agrandir et annonce déjà sa prochaine extension. L'entreprise spécialisée dans la production d'outils de coupe pour l'horlogerie et la micromécanique considère que son défi majeur lors de ces quatre prochaines années consistera à trouver le personnel nécessaire à son activité.

● LG

REVUE DE LA PRESSE

Dynamisme économique dans le canton du Jura!

L'Impartial (9 mars 2012)

GLOVELIER

Centaines d'emplois en vue

Tous les terrains de la Zone d'activités microrégionale de la Haute-Sorne (Zam) ont trouvé preneur à Glovelier! L'entreprise phare qui souhaite s'y implanter n'est autre que la manufacture chaud-de-fonnière Cartier, laquelle prévoit de construire une entité de production de 8000 m², avec à la clé la création de 300 à 350 postes de travail. (...)

* * *

L'Impartial (9 mars 2012)

BONCOURT

L'implantation de Sonceboz SA se précise

La société Sonceboz SA, qui produit des pièces pour le secteur automobile, vient de publier sa demande de permis de construire une nouvelle entité à Boncourt, dans le *Journal officiel* du canton du Jura. La nouvelle usine, qui s'étendra sur plus de 6000 m² et 13 mètres de haut, devrait être opérationnelle d'ici à une année. Une centaine d'emplois doivent être créés.

* * *

Le Journal du Jura (2 mars 2012)

CHEVENEZ

TAG Heuer s'apprête à bâtir

TAG Heuer entamera dans quelques semaines à Chevenez la construction de son nouveau site de production de mouvements, qui doit employer 150 personnes à terme et opérera à partir de fin 2013. La marque horlogère confirme ainsi sa volonté d'investir dans le domaine des mouvements chronos mécaniques. (...)

* * *

Le Temps (27 mars 2012)

Le décolleteur Décovi affiche un exercice record

> Industrie La PME jurassienne s'est agrandie

* * *

PME Magazine n° 4 (30 mars 2012)

INNOVATION

Jura: leader des technologies médicales

Le Jura se rapproche un peu plus de la métropole bâloise en intégrant le réseau intercantonal d'innovation « i-net Innovation Networks », aux côtés de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie et bientôt Soleure. Dès le deuxième trimestre 2012, le canton sera non seulement responsable – via son partenaire Creapole – des microtechniques, mais aussi des technologies médicales pour le nord-ouest de la Suisse, un secteur dans lequel il espère devenir leader.

* * *

L'Impartial (30 mars 2012)

PROMOTION ÉCONOMIQUE Avec plus de 300 des 615 emplois prévus dans le Jura, l'horlogerie est la grande bénéficiaire des actions menées en 2011. Défi pour les patrons: recruter des gens qualifiés.

La main-d'œuvre, un souci majeur

Le Swatch Group à Boncourt (700 emplois), Sonceboz SA toujours à Boncourt (100). TAG Heuer à Chevenez (100-150). Le groupe Richemont à Glovelier (100? 300?). Sans parler de ces entreprises qui ne communiquent pas et qui engagent, dont Donzé-Baume aux Breuleux. Le secteur de l'horlogerie est à la chauffe et c'est tout bon pour le Jura. Mais un grand défi s'annonce pour les chefs d'entreprise: recruter du personnel qualifié.

Dès son entrée en souveraineté en 1979, le canton entendait sortir de la monoculture horlogère qui comptait un emploi sur deux dans l'industrie. Une diversification s'imposait. Elle a bel et bien eu lieu. Mais aujourd'hui, compte tenu de l'appétit de l'Asie notamment, le secteur flambe à nouveau. Sur les quelque 35000 emplois qu'offre le Jura, un tiers touche à l'horlogerie. En 2011, la Promotion économique jurassienne a été confrontée à cette « horlogeriemania ». Sur les 615 emplois espérés d'ici à cinq ans, 324 concernent ce domaine. (...)

* * *

Le Quotidien Jurassien (3 avril 2012)

MPS À BONFOL

Quarante embauches, une surface qui double, et ce n'est pas fini

- MPS a posé hier la première pierre de ce qui sera l'extension de ses actuels bâtiments de Bonfol.
- La surface de travail sera plus que doublée et une centaine de collaborateurs seront embauchés dans un premier temps.
- En attendant la fin des travaux, en août 2013, l'atelier de montage a été déplacé à Porrentruy.

Le besoin en surface de production, notamment pour répondre aux commandes, est tel que le projet initial a été revu à la hausse en cours de route. On rajoutera finalement, aux près de 3000 m² déjà existants, une surface qui fera plus du double, 3650 m². Du coup, ce n'est plus une soixantaine de collaborateurs que l'on recrutera, mais une centaine, a annoncé hier le directeur du site MPS de Bonfol, Frédéric Chautems.

A l'agenda : un rendez-vous immanquable

Un temps nouveau s'ouvre dans la Question jurassienne. Temps d'espoir et d'optimisme. Si nous le voulons, si les Jurassiens se mobilisent, nous serons capables de vaincre la difficulté, de rassembler autour de cette idée simple que l'unité vaut mieux que la division, que la combinaison des forces apporte davantage que la dispersion des énergies, qu'un destin commun est préférable à un avenir discordant.

Notre responsabilité est engagée, le devoir nous appelle à l'effort. Nous seuls, toutes sensibilités confondues, sommes en mesure de donner la réponse qui convient à l'offre historique contenue dans la déclaration d'intention signée par les gouvernements bernois et jurassien sous l'égide de la Confédération.

Depuis l'entrée en souveraineté du canton du Jura, en 1979, notre mouvement n'a cessé de se battre pour la reconstitution de l'unité du Jura. Il n'a jamais rien cédé de sa légitime conviction, interpellant, proposant, agissant. A travers des initiatives populaires, il a maintenu éveillée la conscience patriotique des Jurassiens, de même qu'il a incité les autorités cantonales à proclamer sans relâche leur fidélité à notre cause commune. Au cours des ans, plusieurs rapports importants ont abouti à une conclusion identique : la Question jurassienne peut être résolue durablement moyennant l'édification d'une maison commune, dans l'unité retrouvée. Construire un nouvel Etat, redistribuer les cartes, partager le pouvoir, conduire de concert une politique propre à garantir la sauvegarde de nos intérêts supérieurs, qui se rejoignent et nous incitent à les privilégier en toute circonstance, tel est le défi à relever. Nul ne peut en minimiser l'importance ni la portée à long terme.

Face aux responsabilités nouvelles dont je parle, d'aucuns s'ingénient à recréer les conditions

d'un affrontement fratricide, refusant que le débat s'instaure et que la démocratie s'exprime. Cette attitude dénote une grande fébrilité parmi les rangs de ceux qui refusent toute explication publique sérieuse sur les tenants et aboutissants de l'autonomie et de la souveraineté politiques du Jura des six districts francophones. Nous ne tomberons pas dans le travers du pugilat verbal dans lequel s'enfoncent certains de nos contradicteurs. Le piège ne se refermera que sur ceux qui l'ont tendu, soyons-en bien convaincus, et faisons en sorte qu'il en aille ainsi.

C'est avec la résolution d'élever le débat et d'y intéresser le plus grand nombre que nous nous réunirons à Moutier le 16 juin prochain. Tout militant se doit d'être au rendez-vous à l'occasion de « Faites la liberté! », cette grande réunion populaire de l'été que nous voulons consacrer et dédier à l'unité du Jura. Mobilisons-nous, retrouvez-vous, faites la démonstration qu'ensemble, solides, enthousiastes et déterminés, nous pouvons accomplir de grandes choses, que nous sommes capables d'unir et de conduire le Jura à écrire une nouvelle page lumineuse de son histoire. Tous à Moutier le 16 juin prochain !

● Pierre-André Comte
Secrétaire général
du MAJ (RJ-UJ)

CALENDRIER du Mouvement autonomiste jurassien

Samedi 28 avril 2012

Saignelégier : Finale de la 45^e Médaille d'Or de la chanson, à la halle cantine, dès 20h.

Vendredi 11 mai 2012

Lausanne : Assemblée générale de la section de Lausanne et environs de l'Association des Jurassiens de l'extérieur (AJE) à 20h 15 au Restaurant La Bruschetta, avenue de la Gare 20. Orateur de la soirée : Laurent Girardin, rédacteur en chef du Jura Libre.

Samedi 16 juin 2012

Moutier : « Faites la liberté! » à la Sociét'halle.

Samedi 23 juin 2012

Saint-Ursanne : « Débat de Saint-Ursanne » à 16h au Centre Mont Terri Swisstopo.

Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 septembre 2012

Delémont : 65^e Fête du peuple jurassien.

Samedi 20 octobre 2012

Saint-Ursanne : Journée des sections jumelées, AJE Bâle – MAJ (UJ) Bévillard – MAJ (RJ) Clos du Doubs.

<http://www.maj.ch>

Lettre du maire de Moutier à Force démocratique (17 avril 2012)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Chers compatriotes,

J'ai pris connaissance par les médias d'un communiqué intitulé « Les œufs de Pâques de Maxime Zuber » que vous avez diffusé en date du 10 avril 2012. Dans votre texte, vous vous en prenez aux autorités et plus particulièrement au maire de Moutier. Vous contestez les décisions prises par le Conseil municipal prévôtois en relation avec la déclaration intercantonale du 20 février 2012, avec la votation portant sur la Conférence régionale Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois et avec le processus de rapprochement intercommunal en Prévôté. Vous remettez également en cause, en le qualifiant de « pure fiction » ou d'« astuce de propagande », le statut particulier reconnu à Moutier par l'Accord du 25 mars 1994, l'Assemblée interjurassienne et la Commission tripartite.

La déclaration du 20 février 2012 pose les bases propices à un débat constructif, objectif et démocratique portant sur l'avenir d'une région à laquelle nous sommes attachés. Ce débat doit à mon sens respecter la diversité des opinions, l'honorabilité des causes, s'inscrire dans un cadre excluant l'invective, la stigmatisation, les attaques personnelles et le dénigrement. C'est dans cet esprit et avec le souci d'œuvrer à la sérénité de ce débat que j'entends m'engager et montrer l'exemple en tant qu'élu.

Bien que je ne vous en tienne aucune rigueur, je pense que vous n'avez pas encore saisi le changement total de paradigme dans lequel s'envisage aujourd'hui ladite Question jurassienne grâce à l'ouverture et au courage du Conseil exécutif du canton de Berne (et la confiance qu'il éprouve à l'égard du Gouvernement jurassien). Plutôt que d'échanger avec vous par médias interposés et de répondre à vos critiques sur les dossiers précis évoqués dans votre communiqué, plutôt que d'alimenter une polémique stérile, je prends la liberté de vous soumettre la proposition suivante. Accordez-moi un temps de parole à l'occasion de votre prochain congrès ! J'aurais ainsi l'occasion d'expliquer à vos militants et à vos membres la position de Moutier dans la nouvelle Question jurassienne en général et dans les affaires particulières dont il est fait mention plus haut. Je pourrais aussi répondre de vive voix à vos critiques et débattre avec vos membres. La dimension symbolique d'une telle rencontre n'échapperait à personne. Sachez donc que c'est vraiment avec le plus grand plaisir que je répondrais à cette invitation.

Cette proposition est sérieuse et constructive et j'espère que vous prendrez en compte mon souci d'œuvrer à la paix politique et à la vitalité démocratique de notre région.

En vous remerciant d'avoir pris la peine de me lire, je vous adresse, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Chers compatriotes, mes salutations.

● Maxime Zuber

EXPOSITION

Delémont

Jusqu'au 27 mai, la galerie de la FARB expose des peintures de Mica.

* * *

Du 28 avril au 20 mai, la galerie Artsenal propose l'exposition « Mayou : D'un monde à l'autre ».

Vernissage : samedi 28 avril à 11 h.

Moutier

Du 28 avril au 3 juin, le Musée jurassien des arts présente la première grande exposition monographique du peintre prévôtois Québatte (pseudonyme de Georges Barth).

Vernissage : samedi 28 avril à 18 h.

Perrefitte

Du 29 avril au 20 mai, Karin Schub expose des peintures à la galerie Selz Art contemporain.

Vernissage : dimanche 29 avril à 15 h 30.

Porrentruy

Jusqu'au 27 mai, le Musée de l'Hôtel-Dieu présente son exposition temporaire « Citoyenne suisse – 40 ans et après ? »

Saint-Imier

Du 27 avril au 3 juin, le Centre de culture et de loisirs propose l'exposition collective « Qui s'y colle ? » (Florence Aellen, Pauline Aellen, Antoinette Deley, Chloé Donzé, Rosalie Orval, Gautier Rebetez et Isabelle Schwab).

Vernissage : vendredi 27 avril à 19 h.

Saignelégier

Jusqu'au 6 mai, le Café du Soleil expose les photographies de Lauren Pasche consacrées à la Médaille d'Or de la chanson 2011.

Soyhières

Jusqu'au 13 mai, l'espace d'art et de loisirs La Cave présente des œuvres (peinture) de Roberto Bort.

Culture

Cent ans après

Le Gouvernement jurassien soutient le projet Interreg IV « Rhin Supérieur, Musée des Trois-Pays – Réseau trinational pour l'Histoire et la Culture », à hauteur de 65000 francs sur trois ans. Le projet consiste à participer à la présentation et à la mise en place d'un cycle d'expositions temporaires consacrées à la Première Guerre mondiale.

Les expositions se tiendront en 2014 dans l'ensemble du Rhin Supérieur. Cent ans après le déclenchement de la guerre, cet événement tragique ayant divisé les populations deviendra un thème réunissant musées et visiteurs. Le projet est développé sous la coordination du Musée des Trois-Pays, à Lörrach, avec pour partenaires le Musée jurassien d'art et d'histoire et sept autres musées français et allemands.

Exposition

Québatte : rétrospective

Le Musée jurassien des arts de Moutier présente, du 28 avril au 3 juin, la première grande exposition monographique du peintre Québatte (pseudonyme de Georges Barth, né en 1951 à Saignelégier), établi à Moutier depuis quarante ans. Belle occasion de montrer l'évolution de sa démarche. Le parcours de l'artiste est varié : estampe à la manière noire, fusain, pastel et récemment gouache, dont il approfondit à chaque fois les possibilités expressives.

L'exposition fait la part belle à la série de gouaches récentes que l'artiste crée depuis trois ans. Mais elle n'en a pas moins une dimension rétrospective. Elle comprend également des œuvres de la collection du musée, réalisées par une pléiade d'artistes appréciés par Québatte (Gérard Bregnard, Max Kohler, Fred-André Holzer, Max Kämpf).

A l'occasion de l'exposition, le musée édite la première monographie, richement illustrée, consacrée à Québatte. Le vernissage a lieu samedi 28 avril à 18 h. Il sera animé par l'école de cirque Circosphère de Delémont.

Economie

Emplois en perspective

Au cours de l'année 2011, 57 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement ou d'un soutien de la Promotion économique du canton du Jura, dans le cadre d'un projet de création, d'extension ou d'implantation d'entreprises. Ces actions contribuent à la création d'un potentiel de plus de 600 emplois à moyen terme. De plus, ces projets se traduiront par près de 100 millions de francs d'investissements.

LE JURA LIBRE OPTIQUE JURASSIENNE

Editeur :
Société coopérative
Le Jura Libre
Case postale 202
2800 Delémont 1
Téléphone : 032 422 11 44
Télécopieur : 032 422 69 71
Courriel : juralibre@maj.ch
Rédacteur en chef :
Laurent Girardin

Jeunesse

Des emplois pour l'été

Avec le soutien de la déléguée interjurassienne à la jeunesse, l'association Ados Job lance une campagne pour encourager les employeurs de la région à proposer des petits emplois pour cet été. Un site Internet, créé spécialement pour l'occasion, permet aux employeurs de déposer leur promesse en ligne.

Depuis dix ans, l'association Ados Job aide les jeunes de 15 à 22 ans à trouver des occupations en parallèle à leurs études en Suisse romande. Le site Internet www.adosjob.ch permet de mettre en relation les employeurs qui ont une occupation à proposer et les jeunes qui cherchent à se faire un peu d'argent de poche.

Différents partenaires proches des milieux économiques ont été contactés afin de relayer l'information auprès des employeurs de la région. Un site Internet réservé à cette action a été développé: www.chasse-aux-jobs.ch, sur lequel les employeurs peuvent déposer leur promesse en ligne. La campagne de récolte de promesses se déroule jusqu'au 1^{er} mai. A cette date, les employeurs seront recontactés par Ados Job, qui les invitera à concrétiser leur promesse en déposant une annonce gratuite sur son site.

A la suite de cette première étape, la déléguée interjurassienne à la jeunesse prévoit d'organiser avec Ados Job une campagne d'information auprès des jeunes afin de leur faire connaître cet outil.

Emulation

«Actes 2011»

Les *Actes 2011* de la Société jurassienne d'émulation viennent de sortir de presse. Comme à l'accoutumée, la partie réservée aux textes de recherches, d'études et aux créations est particulièrement bien fournie.

Au chapitre des sciences, quatre articles sont consacrés au rôle important joué par la forêt jurassienne. La rubrique «histoire et archéologie» traite notamment des fouilles effectuées à Lajoux en relation avec la découverte d'un atelier médiéval de sidérurgistes; de l'avenir de l'archéologie jurassienne après la fin des travaux liés à la construction de la Transjurane; et des relations difficiles entre les princes-évêques de Bâle et de Strasbourg au XVIII^e siècle.

La partie réservée aux «lettres et arts» contient, entre autres contributions, le deuxième volet d'une recherche consacrée à l'œuvre de Werner Renfer; les discours prononcés à l'occasion des 80 ans du poète Alexandre Voisard; un historique de la *Revue transjurane*; ainsi qu'un clin d'œil au peintre Sylvere Rebetez à l'occasion de ses 75 ans.

A noter que la Société jurassienne d'émulation tiendra son assemblée générale annuelle le 12 mai à La Neuveville (cinéma, salle des Epancheurs dès 9h30).

Souscrire au «Jura Libre», c'est soutenir la réunification!

CP 25-5800-9.

Le Tour de France saboté?

A ce qui se raconte, le «Tour de France» fera étape à Porrentruy. Les coureurs sillonneront la région et passeront même dans des zones actuellement administrées par le canton de Berne, soumises de ce fait aux couinements d'un organisme appelé «CJB» (Conseil du Jura berné), essentiellement occupé à empêcher des scrutins sur son territoire.

Ledit territoire, admirable par la diversité des opinions qui s'y combattent, sera juste effleuré par l'ouragan vélocipédique escorté de mille bagnoles hurlantes, d'hélicoptères portant caméra, de pharmacies roulantes, de pomme-pomme-gueurles espérant que les forçats de la pédale aurent gardé le soir assez de ressources hormonales pour ne pas s'assoupir à mi-séance.

Toute la gloire de l'étape reviendra à Porrentruy et, ipso facto, au canton du Jura. Six milliards d'êtres humains seront abreuvés de Jura par-ci, de Jura par-là, de Jura partout. Des Galapagos à Vladivostok, de l'Islande à l'Australie, il n'y en aura que pour le Jura. Alors que le CJB, glorieusement occupé à empêcher ses concitoyens de s'exprimer sur leur avenir, sera passé sous silence.

C'est un véritable scandale!

Que faire? Pour amoindrir l'incroyable publicité faite au Jura, on peut imaginer mille choses.

Mais la plus forte, la plus décisive, c'est malheureusement l'attentat-suicide. Manfred Bühler, Jean-Micou Blanchard, Clo-Clo Röthlisberger, Roland Benoît et Francis Daetwyler, par exemple, pourraient se jeter ensemble sous les roues du peloton. Leur sacrifice exalterait leur cause et remonterait simultanément le niveau intellectuel moyen de la région.

Dans la Rome antique, les patriciens payaient des plébéiens pour accomplir le service militaire à leur place. Les «gros groins» enverront-ils de petits marçassins s'immoler pour qu'ils puissent continuer à siéger au CJB? Le plus probable, c'est que personne ne fera rien, une fois de plus.

«Les chiens aboient et la caravane passe», disent les Arabes. «Les groins grognent et le Tour de France passe», diront les six milliards de téléspectateurs. Bref, dans cette course cycliste, les plus dégonflés ne seront pas les pneus.

● A.C.

Toujours indignés

La publication dans la presse du 18 avril 2012 de la photographie des Indignés jurassiens nous a fait du bien au cœur.

Je ne le dis pas dans l'idée de les récupérer. Mais simplement pour leur rappeler que depuis plus de soixante ans nous sommes des indignés de ce que la Berne cantonale, puis la Berne fédérale, ont fait du Jura, notre petite patrie: un peuple coupé en deux par la volonté de ceux qui voulaient profiter de nous et nous empêcher d'exister dans la Confédération. Et ce n'est pas l'âge qui nous a refroidis; quand on sait que le fondateur des Indignés, Stéphane Hessel, est encore plus vieux que nous... Mais il a gardé dans sa tête la fraîcheur juvénile de la foi en l'homme, tous comptes faits; et le courage de s'engager contre vents et marées et contre tous ceux qui tentent d'exploiter le commun des mortels.

A l'époque, c'était simple à comprendre: nous étions exploités par le pouvoir bernois. Et notre indignation a d'emblée trouvé un champ d'application à notre mesure.

Les jeunes d'aujourd'hui – les futurs vieux de demain – ne peuvent pas s'en souvenir: notre peuple était négligé, son développement ralenti, sa culture bafouée, sa personnalité déniée, ses terres rachetées par des colons et par l'armée pour en faire des places d'armes en Ajoie mais aussi aux Franches-Montagnes, sa langue déconsidérée et abâtardie; la germanisation s'installait; les Romands eux-mêmes ne nous reconnaissaient pas. Sans compter

le niveau économique des petites gens, ces horlogers chômeurs comme ceux qui durent aller construire la route du Susten, ces entreprises venues d'ailleurs qui influençaient nos autorités pour mieux se réserver leur pré carré. Et encore la mentalité de Swissmetal dans l'affaire de la Boillat à Reconvilier. Sans compter notre patrimoine mal géré par des gens incompetents. Sans compter le retard apporté à nos voies de communication: des communes qui ont dû se saigner pour établir, tardivement, des voies ferrées, un plan d'autoroutes qui nous avait oubliés avant l'indépendance.

Indignés, nous le fûmes à chaque Fête du peuple jurassien, encouragés par une nouvelle classe de patriotes qui nous faisaient vibrer. Indignés nous trouvions notre motivation grâce à notre indignation qui nous procura le courage de l'action politique. Indignés nous le fûmes, lorsque Berne nous joua l'entourloupette des plébiscites en cascade.

Indignés nous le sommes encore à l'heure actuelle, à ne pas pouvoir refonder un grand canton jurassien à cause de mille embûches mises sur notre chemin. Indignés nous le resterons, même à la fin du combat jurassien afin que personne ne puisse abuser de nous.

On sera nombreux à soutenir les Indignés jurassiens, le 12 mai prochain au départ de la gare de Delémont.

● Pierre Philippe

L'empereur de Bienne veut SA conférence

Le député prévôtois Maxime Zuber a déposé une motion au Grand Conseil demandant que le gouvernement sursoie à une consultation populaire portant sur la création de la conférence régionale Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois dont l'organisation est envisagée en novembre prochain. Il demande en outre que le Conseil exécutif consulte préalablement l'ensemble des communes du Jura-Sud et, en cas d'intérêt manifesté par ces dernières pour le modèle préconisé par le député-maire Roland Matti, qu'il soumette un double choix aux électeurs des trois districts francophones. Nous publions ci-dessous le communiqué remis par Maxime Zuber à la presse régionale.

Laficelle est un peu grosse. Alors que les exécutifs communaux sont actuellement appelés à se prononcer sur l'opportunité d'un vote en novembre 2012 portant sur la création d'une conférence régionale bilingue, le maire de Bienne sort du bois pour qualifier d'emblée d'insensée la proposition alternative dont le député-maire de La Neuveville, M. Roland Matti, a demandé l'étude au canton par voix de postulat.

S'il ne fait aucun doute que la réaction du président de Bienne a été provoquée par les tenants du grand machin bilingue, le contenu de son intervention publique a le mérite de clarté. La conférence bilingue envisagée aurait pour tâches obligatoires, pour l'ensemble de la région concernée (Seeland, Bienne, Jura bernois), la planification directrice dans les domaines des transports, de l'énergie et surtout de la culture.

Le maire de Bienne ne veut pas de deux conférences, l'une Seeland-Bienne, l'autre Jura bernois-Bienne pour une raison qui mérite d'être bien soulignée: «En siégeant dans deux cénacles qui traiteraient des mêmes dossiers, nous devrions faire le travail à double.» Tout est dit! En effet, outre la planification des transports qui s'élabore déjà aujourd'hui sur le plan régional, quels sont les fameux «mêmes dossiers» qui feraient travailler à

double M. Erich Fehr. Evidemment ceux qui concernent d'abord la ville de Bienne, laquelle attend d'une conférence régionale qu'elle définisse une promotion culturelle unique (pour cette région hétérogène de ce point de vue) et impose de facto, aux communes affiliées, un financement obligatoire des institutions culturelles de la ville de Bienne.

Une conférence régionale a été mise en place dans l'Emmental. Conséquence immédiate, le Gouvernement bernois a imposé par voix d'ordonnance, à toutes les communes membres, de verser des subventions à cinq institutions culturelles d'importance régionale à Berthoud et à Langnau.¹

Voilà ce qui attend les communes du Jura bernois. S'agissant du postulat Matti, l'empereur de Bienne a donné son auguste avis. Il importe que les communes dont il veut faire ses sujettes puissent en faire de même. C'est ce qui est demandé aujourd'hui (20 avril 2012, n.d.l.r.) par voix de motion au Gouvernement bernois.

● Maxime Zuber
député, maire

¹ *Casino Theater Burgdorf, la Bibliothèque de la ville de Berthoud, le Schlossmuseum et le Museum für Völkerkunde à Berthoud, la Bibliothèque régionale de Langnau et le Musée régional «Chüechlibus» de Langnau.*

45^e Médaille d'Or de la chanson: 15 formations sur les rangs

La finale de la Médaille d'Or de la chanson a lieu samedi 28 avril, à 20 h, à la halle cantine de Saignelégier. Quinze formations ont été retenues. Onze d'entre elles viennent de France, les quatre autres de Suisse romande. Les groupes suisses sont: Hors Phaze de Neuchâtel, Soraya de Lausanne, Chavanon du Valais, et Zedrus de Genève.

Il n'y a pas d'artistes jurassiens en lice lors de cette édition. Selon Claudine Donzé, membre du comité d'organisation, c'est le manque de relève dans la région qui explique le phénomène. Elle souligne un certain manque de nouveautés intéressantes ces dernières années. La manifestation tend, par ailleurs, à se professionnaliser et selon elle, les vrais talents se font de plus en plus rares.

En plus du concours, la Médaille d'Or propose deux autres rendez-vous: une exposition de la photographe Lauren Pasche, qui présente des images de l'édition 2011 du concours et le concert du lauréat 2011, Yvan Cujious (jeudi 26 avril à 21 h au Café du Soleil). Le vernissage de l'exposition a lieu dimanche 29 avril à 11 h à la Galerie du Soleil, à Saignelégier (Radio Fréquence Jura, 19 avril 2012).

